

Votre enfant de 6 à 11 ans est inscrit dans une structure pour pratiquer une activité culturelle ou artistique pour l'année scolaire en 2019-2020. Votre Caisse d'Allocations Familiales a pour objectif de favoriser l'accès aux loisirs culturels et artistiques des enfants.

Une participation financière forfaitaire plafonnée à 80 % des frais engagés et dans la limite des montants maximum d'aide CAF peut vous être attribuée, sous réserve des crédits disponibles.

Sont pris en compte les frais d'adhésion, d'inscription, de licence, ou de cours/ateliers de l'activité dans les conditions suivantes :

- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1000 € en mai 2019
- Inscrire l'enfant sur l'année scolaire 2019-2020 dans une structure proposant une activité culturelle ou artistique
- Déposer cette demande entre le 15 juillet 2019 et le 31 octobre 2019
- L'enfant doit avoir entre 6 et 11 ans (date anniversaire dans l'année).

*Aucune dérogation à ces critères ne pourra être accordée.*



## ATTESTATION

A remplir par la famille :

Nom et prénom du référent du dossier allocataire :

Numéro allocataire :

Adresse :

Téléphone :

Signature

### Vos droits :

Quotient Familial de mai 2019	Montant maximum d'aide CAF
Entre 0 et 400	200 euros
Entre 401 et 700	150 euros
Entre 701 et 1000	100 euros

Vous pouvez retrouver votre quotient familial (QF) dans votre espace personnel Mon Compte. [Pour accéder à Mon Compte, cliquez ici.](#)

### Les activités concernées :

- Cours de théâtre,
- Activités musicales ou de chant,
- Activités manuelles (poterie, céramique, travail sur bois...),
- Activités plastiques (peinture, écriture, calligraphie, dessin...),
- Arts du cirque,
- Adhésion à une bibliothèque ou médiathèque.



# ATTESTATION

A remplir par la structure concernée :

Nom de la structure :

Structure : associative municipale autre : précisez :

Adresse :

Représentant légal :

Référent de l'activité :

Téléphone du référent de l'activité :

Mail du référent de l'activité :

Certifie que l'enfant  né(e) le

est bien inscrit pour l'année 2019/2020 à l'activité suivante :

pour le montant annuel suivant  euros.

Ce montant :

A été réglé par la famille, le

Montant réglé par la famille :

N'a pas été réglé par la famille (*joindre un RIB de la structure*).

*Date, signature et cachet de la structure*

Justificatif à produire : facture ou devis.

A , le